



INFORMATION AUX COMMUNES VAUDOISES

Conséquences du refus de la réforme RIE III au niveau fédéral

Le 12 février dernier, le Peuple a voté et rejeté cette réforme à une assez large majorité (59%).

Il faut maintenant se demander si la RIE III vaudoise peut survivre à une telle votation.

Interrogés par la Presse à ce sujet, MM. Pierre-Yves Maillard, Président du Conseil d'Etat et Pascal Broulis, Conseiller d'Etat en charge des finances répondent positivement, même s'ils admettent que le projet pourrait être retardé.

En effet, la réforme vaudoise est déjà inscrit dans diverses bases légales, comme la loi sur les impôts. Les Vaudois ont également accepté un taux fiscal de 13,79% pour les bénéfices de toutes les entreprises.

Au delà des conséquences que pourraient avoir la récente votation fédérale sur les rentrées fiscales issues des entreprises internationales et qu'il est difficile de mesurer aujourd'hui, il manquerait les 108 millions de compensation versés par la Confédération au Canton, dont 34 millions environ qui devaient être redistribués aux communes.

Or, ce manco va directement impacter les communes, dont certaines ont déjà été très durement touchées par les dysfonctionnements de la nouvelle péréquation.

Compte tenu de ce qui précède, on ne peut plus raisonnablement affirmer que le dossier de la péréquation intercommunale ne doit pas être réouvert avant 2021.

Il doit être au contraire intégralement revu le plus rapidement possible afin d'arriver à une réforme équilibrée, qui en gommara les dysfonctionnements et permettra de faire face aux défis à venir.

A cet effet, le Comité de l'AdCV est en train de constituer un groupe de travail pluridisciplinaire qui sera chargé de repenser complètement la péréquation intercommunale. Ce groupe réunira bien entendu des représentants des communes, mais également des spécialistes neutres des finances communales et, idéalement, un-e ou deux député-e-s intéressé-e-s à la question.



Le Comité aurait également souhaité associer l'UCV à cette réflexion mais cette dernière a malheureusement décliné l'invitation.

Le Comité ne manquera pas de vous communiquer les suites données à ce dossier.

Mont-sur-Rolle, le 15 février 2017

Association de Communes Vaudoises
AdCV

La Présidente
Joséphine Byrne Garelli

Le Secrétaire Général
Siegfried Chemouny

Contact :

Joséphine Byrne Garelli : 079 210 41 63